



ESAGE

L'ÉCOLE DES ASSISTANTS &
DES RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME DE FORMATION

MASTERE MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

Titre niveau VII enregistré au RNCP fiche 36986

CENTRES DE FORMATION

Paris, Lyon, Lille

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans / 910 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

CERTIFICATEUR

TALIS COMPÉTENCES & CERTIFICATIONS



ESAGE

L'ÉCOLE DES ASSISTANTS &
DES RESSOURCES HUMAINES

Le Manager des Ressources Humaines occupe une position centrale au sein des organisations, pour accompagner les transformations de l'entreprise, induites par une évolution accélérée de son environnement et une pression concurrentielle grandissante, qui l'amènent à devoir concevoir de nouvelles formes organisationnelles, développer des approches de marché différenciantes et parfois redéfinir son business model.

Public et prérequis

Le Titre Manager des Ressources Humaines (MRH) de niveau 7 est accessible en 2 ans à l'issue d'un parcours de formation validé de niveau 6 (L3 ou 180 ECTS) ou se prévaloir d'une expérience professionnelle significative, notamment dans le domaine et pouvoir de ce fait accéder à la préparation du titre par la voie de la VAPP.

L'admission, est possible directement en 2^{ème} année (M2) sous réserve de l'obtention d'un bac+4 dans le même domaine de formation.

Dénomination

Le Titre Manager des Ressources Humaines (MRH) de niveau 7 est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), par décision d'enregistrement de France Compétences en date du 24 octobre 2022 sous le numéro RNCP 36986

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36986/>

Code diplôme : 16X31501

Code NSF 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Le Titre Manager des ressources humaines (MRH) est délivré par Talis Compétences & Certifications. Le Titre Manager des Ressources Humaines est constitué de 5 blocs de compétences :

- Bloc 1 : Elaborer la stratégie ressources humaines de l'entreprise
- Bloc 2 : Accompagner la transformation sociale de l'entreprise
- Bloc 3 : Piloter la politique de développement des ressources humaines
- Bloc 4 : Piloter la gestion sociale du capital humain
- Bloc 5 : Manager le service ressources humaines

V.A.E (Validation des Acquis de l'Expérience)

Le Titre Manager des Ressources Humaines (MRH) est également accessible par la voie de la VAE.

Pour accéder au portail gouvernemental pour la VAE : www.vae.gouv.fr

La première étape de candidature, le livret 1 est téléchargeable et gratuit sur le site :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R10282>

L'ESAGE n'accompagne pas les VAE.

Pour toute information contacter Talis Compétences et Certifications : contacts@talis-cc.com



ESAGE

L'ÉCOLE DES ASSISTANTS &
DES RESSOURCES HUMAINES

Modalités de la formation

Début de la formation : octobre 2024

- Rythme d'alternance : Chaque semaine
 - 1 jour en centre
 - 4 jours en entreprise
- Formation en présentiel sur nos sites de Paris, Lyon et Lille
- Pré-inscription en ligne sur notre site internet Admission sur dossier et entretien
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs

Compétences visées

- Elaborer la stratégie ressources humaines de l'entreprise
- Accompagner la transformation sociale de l'entreprise
- Piloter la politique de développement des ressources humaines
- Piloter la gestion sociale du capital humain
- Manager le service ressources humaines

Contenu de la formation

BLOC 1 Elaborer la stratégie ressources humaines de l'entreprise

- Définir une politique rh en lien avec la politique générale
- Exploiter les outils de business intelligence pour la décision stratégique
- Engager la responsabilité sociale de l'entreprise

BLOC 2 -Accompagner la transformation sociale de l'entreprise

- Mettre en place de nouveaux modes et organisations de travail
- Poursuivre la transformation digitale de la fonction RH
- Veiller à la qualité de vie, santé et sécurité au travail
- Prévenir et gérer les risques psycho-sociaux
- Conduire un audit social et une mission de conseil RH

BLOC 3 : Piloter la politique de développement des ressources humaines

- Définir et déployer la stratégie de développement des RH
- Élaborer une politique de rémunération
- Mesurer l'efficience par le R.O.I de la performance RH

BLOC 4 : Piloter la gestion sociale du capital humain

- Répondre à des problématiques de droit social et contentieux prud'homaux
- Mettre en place des éléments de contrôle de gestion sociale
- Optimiser la gestion du temps de travail et des activités



ESAGE

L'ÉCOLE DES ASSISTANTS &
DES RESSOURCES HUMAINES

- Suivre les actualités juridiques sociales
- Prévenir et gérer les conflits collectifs (dans le cadre de restructuration et PSE)

BLOC 5 : Manager le service ressources humaines

- Manager et coacher son équipe à distance et en présentiel
- Conduire des entretiens professionnels et entretiens annuels d'appréciation

Bloc transversal

Modalités d'examen

L'ÉVALUATION DES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES REPOSENT SUR :

- Contrôle continu, exposés, dossiers
- Examens et présentations avec soutenance
- Épreuves certifiantes (dossiers + soutenance)
- Projet professionnel personnel
- Mémoire professionnel et soutenance
- Mission entreprise / Évaluation professionnelle

Chaque bloc de compétences peut être indépendamment préparé et faire l'objet d'une évaluation autonome. Le titre peut faire l'objet d'une validation partielle par blocs de compétences

Le titre certifié est délivré aux candidats qui satisfont aux conditions suivantes :

- Moyenne générale ≥ 10 et moyenne ≥ 10 à chaque bloc de compétences
- Note ≥ 7 pour chaque livrable et dossier certifiant
- Plus de 85% d'assiduité
- Durée de la mission en entreprise et qualité des missions en adéquation avec le référentiel.

Métiers

- RRH multisite/régional
- Administrateur des Ressources Humaines
- Responsable / Chef de département / Service RH
- Responsable paie et administration du personnel
- Responsable du personnel
- Responsable de la gestion des Ressources Humaines
- Responsable des Ressources Humaines
- Responsable de l'administration du personnel
- DRH adjoint
- Directeur des Ressources Humaines

Version du 22/07/2024
MAJ : 01/10/2024